

Date de dépôt: 10 décembre 2007

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. François Thion : Que devient le Plan quinquennal d'aménagement des pistes et bandes cyclables du réseau routier cantonal 2007-2011 promis par le Conseil d'Etat ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 29 novembre 2007, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Dans son rapport du 25 août 2006 au Grand Conseil sur la Motion 1593-A, le Conseil d'Etat nous indiquait que la direction du génie civil du DCTI était en train d'élaborer un plan quinquennal d'aménagement des pistes et bandes cyclables du réseau routier cantonal. Ce plan devait porter sur les années 2007-2011.

L'année 2007 s'achève et nous n'avons toujours pas de nouvelles de ce plan quinquennal. Pourtant un certain nombre d'aménagements en ce qui concerne les pistes cyclables devrait être mis en chantier au plus vite. Nous pensons en particulier au tronçon entre le Cycle d'orientation de Bois-Caran et le Carrefour de Vézenaz ou encore la piste menant de Carouge à Croix-de-Rozon via les Cycles d'orientation de Drize actuellement en construction (ouverture prévue à la rentrée 2009).

Ma question est donc simple : quand le DCTI rendra-t-il public le plan quadriennal d'aménagement des pistes et bandes cyclables du réseau routier cantonal 2007-2011 ? Je remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat pour sa réponse.

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat met tout en œuvre afin de réaliser dans les meilleurs délais ces futurs aménagements dont le plan sommaire est le suivant :

Route de Thonon :

Chemin de Mancy - Chemin du Petray	PC/BL
Chemin du Petray - Chemin des Prés-Galland	PC/BL
La Pallanterie - Douane	BC/BL

Route des Romelles

Chemin des Tuileries-RC 8/Route de Lausanne	PC/BL
---	-------

Route d'Hermance

Vésenaz-Chemin de Margencel	PC/BL
-----------------------------	-------

Route de Drize/Route d'Annecy

Route de Troinex - Route de la Chapelle	PC/BL
Route de la Chapelle - Route de Moillebin	PC/BL

Avenue de Thônex

RC 59/Rte de Sous-Moulin - RC 25/Rte de Florissant	PC/BL
--	-------

Route du Stand-de-Veyrier

RC 26/Rte de Veyrier-RC 25/Rte du Pas-de-l'Echelle	PC/BL
--	-------

Route de Base /Route de Lully

Chemin des Mattines - RC 67/Route de Lully	PC/BL
--	-------

Légende PC/BL Pistes cyclables bilatérales

BC/BL Bandes cyclables bilatérales

Il y a lieu de relever cependant, la date d'exécution des travaux est subordonnée, notamment, à l'obtention des autorisations de construire et d'abattages de ces futurs aménagements, ainsi qu'à l'accord des propriétaires riverains concernés par des emprises foncières, par exemple sur le tronçon de la route d'Hermance compris entre le carrefour de Vézenaz et le cycle d'orientation de Bois-Caran.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Laurent Moutinot